



Volume 18 -Numéro 10

Décembre 2022—janvier 2023

Que l'esprit de Noël soit avec vous aujourd'hui et tout au long de la Nouvelle Annéel Nous vous souhaitons, avec énormément d'espoir, un joyeux temps des Fêtes!



Municipalité de Yamaska

Mairie

100, rue Guilbault

Yamaska (Québec) J0G 1X0

Téléphone: 450 789-2489 Télécopieur: 450 789-2970 Courriel: info@yamaska.ca

Site web: <u>yamaska.ca</u>

Facebook: Municipalité de Yamaska

Heures d'ouverture:

Lundi au jeudi : 8h à 12h et 12h30 à 16h30

Vendredi 8h à 12h

.....

LES MEMBRES DU CONSEIL MUNICIPAL

Mairesse:

Diane De Tonnancourt 450 789-2897 <u>mairesse@yamaska.ca</u> 450 808-2153

Conseillère et conseillers :

Danielle Proulx (Poste # 1) 450 808-3437

danielle_proulx_19@hotmail.com

François Martin (Poste #2) 450 808-2024

fmartinec@hotmail.com

Richard Théroux (Poste #3) 450 789-0129

richard.theroux@bell.net

Léo-Paul Desmarais (Poste #4) 450 789-2175

dianeb.leopaul43@gmail.com

Martin Joyal (Poste #5) 450 880-0386

martinjoyal6969@gmail.com

Alain Crevier (Poste # 6) 450 789-3427

acreviercpa@gmail.com

Direction générale:

Suzanne Francoeur 450 789-2489

directiongenerale@yamaska.ca Poste 3

Pour information générale: info@yamaska.ca

NUMÉROS DE TÉLÉPHONE

Coordonnateurs des mesures d'urgence :

Diane De Tonnancourt

450 789-2897 450 808-2153

Urgence – Police – Incendie – Ambulance :

9-1-1

Sûreté du Québec — appel de service :

310-4141 ou *4141 (cellulaire)

Permis de construction, rénovation

(sur rendez-vous)

450 789-2489 (poste 2)

Salle Léo-Théroux 450 789-2007

Bibliothèque municipale

450 789-2007

Centre communautaire

450 789-5353

Presbytère 450 789-2115

S.P.A.D (Animaux)

Sans frais 1 855 472-5700

Caisse Desjardins

Centre Pierre-De Saurel

450 746-7000

École intégrée de Yamaska

450 746-3513

Bureau de poste

450 789-2317

MRC de Pierre-De Saurel

450 743-2703

CLSC du Havre 450 746-4545

Date de tombée

pour la prochaine édition : 20 janvier 2023

Prochaine parution:

1^{er} février 2023

Mot de la Mairesse

Chères concitoyennes et chers concitoyens,

L'année 2022 qui se termine en aura été une, très active pour la municipalité de Yamaska car plusieurs projets ont été réalisés ou sont en voie d'être terminés. Pensons à l'agrandissement de l'école qui devrait voir tous les élèves du niveau primaire réunis dans un même bâtiment, tout neuf, dès la fin janvier 2023, pour leur assurer de meilleures installations qui favoriseront davantage la réussite scolaire de nos élèves.



Aussi, le nouveau pavillon communautaire, situé derrière la mairie, devrait ouvrir ses portes sous peu permettant d'abord un abri sécuritaire pour les patineurs durant la période hivernale et, pour l'été prochain, un endroit approprié pour le camp de jour. Un terrain de volley-ball de plage a aussi été aménagé au bout du terrain de balle. Toujours au parc Léo-Guilbault, un bâtiment sanitaire, abritant également un local et un espace de rangement pour l'activité de balle donnée, est en voie d'être terminé avant la fin de l'année. Un tableau indicateur pour la balle a aussi été acquis pour la prochaine saison. Toutes ces installations feront du parc Léo-Guilbault un pôle de loisirs important pour nos jeunes qui voudront pratiquer des activités sportives et récréatives de façon sécuritaire.

Du côté du parc J.-B.-St-Germain, l'installation de deux balançoires suspendues, au cours de l'été dernier, a fait le plaisir de plusieurs adeptes de l'endroit. Presque tous ces investissements ont bénéficié de subventions importantes afin de minimiser l'impact sur votre compte de taxes car nous sommes conscients que l'année aura été difficile au niveau financier pour plusieurs d'entre vous avec l'inflation galopante que nous avons connue et le début de récession qui s'annonce.

Au moment d'écrire ces lignes, le processus budgétaire annuel est amorcé et le conseil municipal travaillera à maintenir les services aux citoyens tout en étant vigilant quant à votre capacité de payer. Il est pratiquement assuré que nous devrons assumer une augmentation du compte de taxes car la hausse du coût de la vie affecte tous les secteurs de notre économie. La présentation du budget 2023 devrait se faire lors de la prochaine séance du conseil, soit le 6 décembre prochain, à 20h, à moins d'avis contraire sachez que vous serez avisés si c'est le cas...

En terminant, je vous souhaite, au nom des membres du conseil municipal, du personnel du bureau, des employés de la municipalité et en mon nom personnel, les meilleurs v α ux de la saison, pour un Noël magique et nouvelle Année

merveilleuse! Que cette période vous permette enfin d'être rassemblés

pour fêter avec la famille et les amis, après les deux dernières années difficiles que nous avons vécues.

Joyeuses Fêtes à toutes et à tous, petits et grands!

Votre mairesse,





loyeuses

Calendrier des séances du Conseil municipal 2023

Le 17 janvier 2023

Le 7 février 2023

Le 14 mars 2023

Le 11 avril 2023

Le 9 mai 2023

Le 6 juin 2023



Le 11 juillet 2023

Le 15 août 2023

Le 12 septembre 2023

Le 3 octobre 2023

Le 7 novembre 2023

Le 5 décembre 2023

Nouvelles du Conseil municipal de novembre 2022

- ⇒ Règlement numéro RY-2022-10 visant la modification de la clause de taxation imposée dans le règlement numéro RY_2021-04 Adoption;
- ⇒ Règlement numéro RY-2022-11 visant la modification de la clause de taxation imposée dans le règlement numéro RY_2021-03 Adoption;
- ⇒ 4.3 Projet de règlement numéro RY-79-2015-09 amendant le règlement de zonage no RY-79-2015 afin d'harmoniser la zone commerciale pour du commerce de voisinage léger Avis de motion et dépôt du projet de règlement;
- ⇒ Premier projet de règlement numéro RY-79-2015-09 amendant le règlement de zonage no RY-79-2015 afin d'harmoniser la zone commerciale pour du commerce de voisinage léger Adoption;
- ⇒ Dépôt d'une pétition pour l'installation d'une borne incendie sur la rue Arel;
- ⇒ Dépôt des déclarations des intérêts pécuniaires des membres du Conseil ;
- ⇒ Établissement du calendrier des séances ordinaires des séances du Conseil 2023;
- ⇒ Période des fêtes : fermeture du bureau municipal;
- ⇒ Renouvellement de mandat général : services juridiques auprès du Cabinet Therrien Couture Jolicoeur ;
- ⇒ Lettre de démission de l'inspecteur en bâtiment et urbanisme Dépôt;
- ⇒ Autorisation de paiement Travaux de desserte en égout sanitaire, réfection d'aqueduc et structure de rue, rue Brouillard Décompte progressif #2;
- ⇒ Autorisation de paiement -Travaux de desserte en égout/aqueduc, rue Principale Décompte progressif #2;
- ⇒ Autorisation de paiement de la retenue finale Travaux d'infrastructures sur Marie-Victorin Ouest à Excavation McBM inc. (Programme de subvention FIMEAU);
- ⇒ Entente à intervenir avec les propriétaires du lot # 5 078 285 Autorisation de signature;
- ⇒ Déneigement du stationnement : face au 137, rue Principale à Yamaska et de l'église;
- ⇒ Demande de dérogation mineure DM-2022-06 Création des lots #6 545 147 et 6 545 148;
- ⇒ Festival western Autorisation de la tenue d'évènement;
- ⇒ Demande de l'École intégrée de Yamaska Expérience Aventure T-2022-2023;
- ⇒ Politique nationale de l'architecture et de l'aménagement du territoire Demande d'appui.

HORAIRE DU VESTIAIRE DE LA PATINOIRE - Parc Léo-Guilbault, 100, rue Guilbault



Horaire régulier:

Lundi au vendredi: de 18h00 à 21h00

Samedi et dimanche: de 12h00 à 17h00

18h00 à 21h00



Demande de permis

L'Inspecteur en urbanisme, Michel Bradner a quitté son poste le 16 novembre dernier. La municipalité le remercie grandement pour les années de services et lui souhaitons le meilleur dans sa nouvelle carrière. Nous sommes présentement à la recherche d'une personne qualifiée qui assumera la tâche occupée par M. Bradner depuis les 3 dernières années. Nous vous tiendrons informés dès que le poste sera comblé. Déjà, une firme a été mandatée pour nous desservir en urbanisme, qui délivrera les permis à distance chaque jeudi. Donc prenez vous à l'avance en communiquant avec l'inspecteur par courriel: permis@yamaska.ca ou en laissant un message sur la boite vocale au 450 789-



2489 poste 2 (les messages seront transférés au nouvel inspecteur). Nous vous rappelons que quiconque désirant effectuer des travaux de construction, agrandissement, rénovation ou autres travaux, doit obtenir préalablement un permis avant même de commencer des travaux.

Certains projets nécessitent l'obtention d'approbation de la commission de protection du territoire du Québec (CPTAQ) et/ou de d'autres paliers gouvernementaux avant même que la Municipalité puisse émettre un permis. Ces démarches peuvent être plus longues que prévues en ces temps.

EXTRAIT DU RÈGLEMENT RM-2017 SUR LE DÉNEIGEMENT

Article 6.1.16

Constitue une nuisance et est passible de la peine édictée dans le présent chapitre, le fait de pousser, jeter, souffler, déposer, amonceler ou autrement déplacer de la neige, de la glace ou toute autre matière, peu importe sa provenance, sur l'un ou l'autre des endroits suivants ou de l'une ou l'autre des façons suivantes :



Dans un chemin, une rue, une ruelle ou autre voie publique ou dans leur emprise, dans les fossés et cours d'eau municipaux, sur les passages piétonniers, sentiers pédestres, pistes cyclables ou multifonctionnelles, promenades, trottoirs et terre-pleins, dans un parc ou stationnement à l'usage du public ainsi que dans tout autre endroit public;

Quiconque contrevient à l'une ou l'autre des dispositions du présent chapitre commet une infraction et est passible, en outre des frais :

S'il s'agit d'une personne physique :

Pour une première infraction, d'une amende de 125 \$, en cas de récidive : 250 \$

S'il s'agit d'une personne morale :

Pour une première infraction, d'une amende de 250 \$, en cas de récidive : 500 \$



NOUS SOMMES LÀ POUR VOUS!

- Hébergement de crise
- Suivi post-crise
- Intervention téléphonique Groupe de soutien
 - Formations
 - Ateliers de sensibilisation

Ligne d'intervention 24/7 : 450 746-0303 - 1866 APPELLE cpslatraversee.ca





Société protectrice des animaux de Drummond 1605, rue Janelle Drummondville (Québec) J2C 5S5

Courriel: info@spad.ca

Pour toutes informations concernant les animaux : spad.ca

Pour signaler chien perdu, trouvé décédé un ou Vous devez composer le numéro sans frais : 1 855 472-5700 ou remplir le formulaire en ligne : spad.ca/services/perdus-ou-trouves/

Vous avez un problème avec un animal de la faune urbaine? (mouffette, raton laveur, etc.) Veuillez communiquer avec la SPAD et ils vous informeront de la procédure. Ce type de service est à vos frais.









Recevez les alertes municipales où vous le désirez, selon vos besoins





domestiques





interruption de l'eau potable









et plus encore!

INSCRIVEZ-VOUS

yamaska.alertesmunicipales.com

450 789-2489

Maison

La Source

La Source est une maison d'aide et d'hébergement pour femmes violentées ou en difficulté avec ou sans enfants.

Vous pouvez rencontrer l'intervenante *Mylène* attitrée à la Municipalité dans un endroit à proximité et en toute confidentialité

Vous pouvez communiquer avec elle soit par téléphone au

450 743-2821 ou par courriel : rdv.ext@outlook.com



Cette année, nous continuons avec la formule des dons en argent qui seront amassés pour la Guignolée 2022. Nous vous invitons à faire parvenir vos dons au bureau municipal situé au 100, rue Guilbault. Des tirelires seront également déposées dans les commerces de Yamaska. Une GUIGNOLÉE DE



RUE aura lieu sur le territoire le **SAMEDI 3 DÉCEMBRE 2022 entre 11h et 14h.**

Des certificats cadeaux seront distribués uniquement aux familles de Yamaska, en difficulté, inscrites préalablement au Centre d'action bénévole du Bas-Richelieu. Soyons généreux !!!

Âge d'Or

Votre club de l'Âge d'Or pense à la période des Fêtes qui arrive à grands pas!

Afin de souligner cette période de festivités, nous vous invitons à notre souper des Fêtes, le vendredi 16 décembre à la salle Léo-Théroux à compter de 17h30. Un buffet froid élaboré sera servi. Veuillez confirmer votre présence en acquérant vos billets auprès de Nicole Benoit au 450 789-2211 ou Nancy Morinville au 450 789-2338. Le



coût des billets est de **20\$** pour tous. AUCUN BILLET NE SERA VENDU À LA PORTE. Une soirée dansante suivra le souper dès 19h30 avec le musicien Yvon Daunais. Tirages de plusieurs prix de présence pendant la soirée.

Bienvenue à tous!!

NOUVEAU: les rencontres dansantes se tiendront les dimanches après-midi à partir de janvier 2023!

Il est à noter que nous prendrons une pause de nos activités à partir du 13 décembre et reprendrons le mardi 10 janvier 2023.

Nous vous invitons donc à notre **après-midi dansant le dimanche 15 janvier dès 13h30** à la **salle Léo-Théroux** avec la musique de Yvon Daunais. Un **buffet froid** sera servi **en fin d'après-midi**.

Nous profitons de l'occasion pour vous souhaiter à tous un très heureux temps des Fêtes!

Que l'année 2023 vous apporte santé, bonheur et amour!!

En toute amitié,

Votre comité de l'Âge d'Or de Saint-Michel d'Yamaska.



Vie paroissiale

Horaire des célébrations religieuses pour Noël et Jour de l'An

Messes de Noël 2022:

Samedi 24 décembre à minuit : Yamaska

Dimanche 25 décembre à 9h30 à Saint-Gérard Majella

Dimanche 25 décembre à 11h00 à Saint-David

Messes du Jour de l'An

Samedi 31 décembre 19h00 à Saint-Gérard-Majella

Dimanche 1^{er} Janvier 2023 à 9h30 à Yamaska;

Dimanche 1^{er} Janvier 2023 à 11h00 à Saint-David

Assemblée annuelle des parroissiens (ennes) de Saint-Michel

et assemblée spéciale pour les paroissiens (ennes) de la communauté de Yamaska

Le 11 décembre à 10h15 à l'église de Yamaska

Ordre du jour—Assemblée annuelle

Ordre du jour—Assemblée annuelle

- 1. Ouverture de l'assemblée annuelle et constatation du quorum;
- 2. Présentation du bilan financier;
- 3. Élections de deux marguilliers (ères);
- 4. Questions et commentaires;
- 5. Levée de l'assemblée annuelle.

Ordre du jour—Assemblée spéciale

- 1. Ouverture de l'assemblée spéciale et constatation du quorum;
- 2. Présentation de la situation financière du chauffage de l'église de Yamaska;
- 3. Questions et commentaires;
- 4. Levée de l'assemblée annuelle.

Saint-David, le 16 novembre 2022

Marie-France Cloutier, présidente de l'assemblée de la Fabrique Saint-Michel



INVITATION CAFÉ - MUFFIN AVEC LE CURÉ



Depuis plusieurs années déjà j'anime, dans le Bas-Saint-François, les rencontres qu'on a appelées « Café Muffin avec le Curé ». Il s'agit de rencontres mensuelles, amicales et fraternelles, durant lesquelles les participants (es) échangent sur un sujet choisi par eux en début de rencontre. Le sujet choisi peut être d'actualité sociale, religieuse, culturelle ou autre. Mon rôle est d'animer les échanges en faisant circuler la parole et en veillant à ce que chaque personne soit respectée dans ses opinions. Le « Café Muffin » est un lieu de liberté. Chaque participant (e) est libre de s'exprimer ou non. Certaines personnes parlent très peu mais sont très à l'écoute, et elles apprécient le climat de fraternité dans lequel se déroulent ces rencontres.

Je vous invite donc, gens de Saint-David, de Saint-Gérard-Majella et d'Yamaska, à vivre avec moi deux rencontres du « Café Muffin avec le Curé ». Si l'expérience s'avère positive, il se pourrait que par la suite une rencontre ait lieu à tous les mois. L'invitation à chacune de ces rencontres s'adresse à toutes les personnes intéressées de vos trois communautés, qu'on soit croyant ou non, pratiquant ou non. *La première rencontre se tiendra le 20 janvier de 9 h à 10 h 30 (accueil à 8 h 30) au Centre communautaire situé au 137, rue Principale à Yamaska*. La seconde rencontre aura lieu le 17 février, aux mêmes heures, à la salle communautaire de Saint-David. Ces rencontres sont gratuites. Toutefois ceux et celles qui prendront du café et/ou des muffins seront invités à déposer une offrande libre dans un panier. Je vous attends donc nombreux et nombreuses à ces deux rencontres qui promettent d'être aussi stimulantes qu'un bon café et aussi savoureuses qu'un bon p'tit muffin!

Afeas

Rétrospective de l'année 2022

L'Association féministe d'éducation et d'action sociale de Yamaska a su accueillir le changement afin de mieux soutenir sa mission. LA FORCE DE L'ÉGALITÉ est le thème de la présente année, donnant ainsi des pouvoirs additionnels aux femmes, aux hommes, aux jeunes, enfin, à toute la société.

D'ÉDUCATION ET D'ACTION SOCIALE

En début d'année, des réunions virtuelles ont été tenues avec l'Afeas régionale, puisque la« pandémie » était encore présente. La bonne nouvelle est que la résilience, ça peut s'apprendre et que le changement est parfois nécessaire.

La force de **l'égalité**

Les membres du conseil d'administration se sont fixées des objectifs et nous avons pu accomplir plusieurs points que l'Afeas régionale et provinciale avaient au programme.

- ✓ La journée internationale des droits des femmes avec le thème, **femme d'exception,** a eu lieu à Warwick avec la présentation de notre membre, madame Louise Lamothe Félicitations Louise!
- ✓ La guerre sévit toujours en Ukraine, madame Nadya Rachock, ukrainienne, a été notre invitée en avril. Elle nous a parlé de son parcours et nous a donné un chaleureux spectacle au violoncelle. Il est important de noter que ses mélodies représentaient la vie actuelle en Ukraine et qu'une paix essentielle était nécessaire.
- ✓ À la suite de notre Assemblée générale annuelle des membres, nous avons dégusté la bonne bouffe du buffet Yamaska et festoyé, en guise de « soirée-reconnaissance », avec les chanteuses et musiciennes Rolande et Manon Brouillard.
- ✓ Lors d'une journée de formation à l'Afeas régionale, la présidente s'est vue remettre, au nom de l'Afeas Yamaska, un certificat pour le prix « Paula Provencher » avec un chèque au montant de 100\$, pour tous nos accomplissements à l'Association.
- ✓ Après deux ans d'absence, en raison de la Covid-19, le Bingo-Afeas, tant attendu, a eu lieu le mercredi 17 août avec 190 participants.
- ✓ En septembre, mesdames Elizabeth Soulières, infirmière clinicienne et Maude Pelletier, pharmacienne, nous ont entretenus des nombreuses ressources qu'elles peuvent offrir à la population, en l'absence d'un médecin.
- Avec le thème de l'année : La force de l'égalité, madame Katherine Deslauriers nous a fait part de son expérience philosophique en nous apportant des réflexions sur l'égalité et le féminisme, tandis que madame Isabelle Couture, formatrice en droits, nous a partagé tant de connaissances.

JANVIER 2023

Nous débuterons la future année avec un contenu qui nous était dédié pour l'année en cours soit : femme autochtone. Le 18 janvier, au centre communautaire, madame Nicole O'Bomsavin nous parlera du rôle traditionnel des femmes autochtones, la colonisation, leurs luttes et les enjeux actuels.

Pour la fête de Noël, nous vous partageons notre arbre de paix. Nous souhaitons qu'il saura vous sensibiliser à l'importance de s'impliquer et de s'entraider pour enrayer toutes les formes de violence!

- Les rubans blancs symbolisent les personnes décédées à la suite d'événements reliés à la violence;
- L'arbre est garni de renseignements sur les ressources d'aide qui existent dans notre milieu;
- L'arbre de paix rassemble toutes les personnes qui travaillent, en collaboration avec l'Afeas, à éliminer toutes formes de violence et nous rappelle le sens de la fête de Noël, fête de paix et de solidarité!

Que le bonheur envahisse votre foyer et vos familles tout au long de l'année!

Diane Bibeau



Bibliothèque

CLASSIQUE

Salut Galarneau!, de Jacques Godbout

ROMAN ADULTES

Amun, collectif sous la direction de Michel Jean

La trajectoire des confettis, de Marie-Ève Thuot (Prix du premier roman)

Beau diable, de Jean-François Caron

Les amants de la Révolution-T.1-Les trois femmes de Charles, de France Collard

Les épouses de la faim-T.1-Rosa Divina, de Paul Anderson

Sainte-Victoire-T.1-Les chemins de l'amitié, de Claire Pontbriand

Pour toi Abby-T.2-Les retrouvailles, de Dominique Lavallée

La saga des Florio-T.2-Le triomphe des lions, de Stefania Auci

William et Eva-T.3-La prohibition, de Mélanie Calvé

La Cité des nuages et des oiseaux, d'Anthony Doerr

Le secret de Christophe Colomb, de J.R. Dos Santos

De la jalousie, Jo Nesbo

Billy Summers, de Stephen King

Absolution, d'Yrsa Sigurdardottir

BIOGRAPHIE

Mon testament, d'Antonine Maillet

<u>JEUNESSE</u>

Hunger games-T.3-La révolte, de Suzanne Collins

Zipolaris-T.2-Le sentier de la peur, de J.L. Blanchard

Les mannequins maléfiques, de Pierrette Dubé

Un bruit dans les murs, de Julie Champagne

ENFANTS

Bonsoir petit loup!, des Éditions Soleil

OH LA LA petit koala!, des Éditions Soleil

La doudou, de Ben Clapton

Le trésor du château de glace, de Lucie Papineau

Andrée de Repentigny Responsable bénévole



Bienvenue!

Nos heures d'ouverture sont les mardis de 14h00 à 16h00 et de 19h00 à 20h00

HORAIRE DES FÊTES

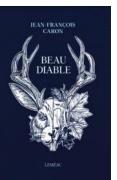
La Bibliothèque sera fermée

le 27 décembre et le 3 janvier.

Joyeux temps des Fêtes!



















À NOTER :

Lors de votre visite, vous êtes invités(es) à compléter un coupon pour le **tirage mensuel** d'un certificat cadeau de **\$25** à la Librairie Marcel Wilkie inc.

Le CENTRE DES ARTS CONTE/I





LUK THÉROUX BRUT

L'artiste en arts visuels sorelois Luk Théroux vous invite à une prestation publique, suivie d'une présentation de son travail artistique. L'artiste racontera, parlera, décortiquera son cheminement, sa pratique et sa démarche artistique; invitant le public à la discussion et au débat. Un regard sur la carrière d'un artiste, sur ses échecs, mais aussi ses réussites.

LIEU Centre communautaire de Yamaska **ADRESSE** 137 rue Principale **DATE** 10 décembre 2022 de 14 h à 16 h **RÉSERVATION** info@yamaska.ca



La culture part sur la trotte en décembre!

Pour la programmation complète, rendez-vous sur :



MRC de Pierre-De Saurel



www.mrcpierredesaurel.com/evenements/

Organismes participants







Cette initiative est rendue possible grâce à la

ÉTIQUETTES POUR MATIÈRES RÉSIDUELLES—BAC EXCÉDENTAIRE

Les étiquettes pour les bacs à déchets excédentaires seront disponibles à compter du 12 décembre au coût de 120\$ chacune. Elles serons valides pour la période du 1er janvier au 31 décembre 2023.

Quant aux bacs de matières recyclables (bacs bleus) et compostables (bacs bruns), aucune limite ne s'applique pour ceux-ci.



MATIÈRES RÉSIDUELLES

Bac excédentaire



001

2023



MUNICIPALITÉ DE YAMASKA OFFRE D'EMPLOI

Inspecteur en bâtiment et en environnement

La Municipalité de Yamaska est à la recherche d'un candidat pour le poste d'inspecteur en bâtiment et en environnement.

Sommaire des responsabilités :

- * Sous la responsabilité de la directrice générale, le ou la titulaire de ce poste doit s'assurer de l'efficacité administrative de son service en effectuant différents travaux d'inspection, en répondant aux demandes des citoyens, en émettant les permis et certificats et en collaborant à la rédaction de divers rapports de suivi.
- Recevoir, analyser et émettre les permis et certificats en lien avec les règlements d'urbanisme de la municipalité;
- * Renseigner les citoyens sur la réglementation municipale en vigueur;
- * Effectuer des visites d'inspection afin de s'assurer du respect des règlements et des lois (en matière d'urbanisme et d'environnement);
- * Émettre les avis d'infraction et agir à titre de témoin judiciaire en cas de poursuite ;
- * Produire les rapports et documents administratifs demandés ;
- * Animer et préparer les réunions du Comité consultatif d'urbanisme ;
- * Effectuer toutes autres tâches jugées pertinentes demandées par son supérieur immédiat.

Qualifications et compétences requises :

- Formation reconnue dans le domaine (ex. : technique d'aménagement et d'urbanisme) ;
- Posséder au moins deux (2) ans d'expérience pertinente ;
- Excellente maîtrise du français parlé et écrit ;
- Connaissance des logiciels de la suite Office ;
- Bonne connaissance de la Loi sur l'aménagement et l'urbanisme ;
- Bonne connaissance du Q-2, r. 22;
- Bonne connaissance du code du bâtiment ;
- Sens de l'organisation du travail;
- Expérience en géomatique ;
- Rapidité, respect des échéances, esprit d'équipe et ayant à cœur le service aux citoyens.

Conditions de travail:

Poste permanent 24 heures par semaine,

Salaire et conditions : selon la politique en vigueur.

L'entrée en fonction est prévue dans les meilleurs délais.

Pour postuler:

Les personnes intéressées doivent faire parvenir leur curriculum vitae avant le 8 décembre 2022 à l'attention de :

Suzanne Francoeur, directrice générale

Municipalité de Yamaska

100, rue Guilbault, Yamaska (Québec) J0G 1X0

Par courriel: directiongenerale@yamaska.ca

Ce poste s'adresse autant aux femmes qu'aux hommes. Le générique masculin est utilisé dans le but d'alléger le texte. Nous remercions à l'avance toutes les personnes qui postuleront, mais nous ne communiquerons qu'avec celles qui seront retenues pour une entrevue.





TRANSPORT COLLECTIF



Dès le 20 décembre, retrouvez-nous au 450, boulevard Poliquin à Sorel-Tracy Aux Promenades de Sorel, local 650, situé près du Walmart

Profitez du transport collectif pour vous déplacer vers :

- Massueville
- Saint-Aimé
- Saint-David
- Sainte-Anne-de-Sorel
- Sainte-Victoire-de-Sorel
- Saint-Gérard-Majella
- Saint-Joseph-de-Sorel
- Saint-Ours

- · Saint-Robert
- · Saint-Roch-de-Richelieu
- Sorel-Tracy
- Yamaska





Coût

- Entre 3,50 \$ et 8,25 \$ par déplacement
- Tarifs réduits pour étudiants et personnes âgées de 65 ans et plus

Fonctionnement

- Obtenir sa carte de membre :
 - Présentez-vous à nos bureaux (56, rue Charlotte, bureau 320, à Sorel-Tracy jusqu'au 19 décembre 2021)

ou

o Téléphonez pour réserver un transport qui ira vous chercher

Dans les 2 cas, vous aurez besoin de présenter une pièce d'identité.



450 743-3336 ou 1 833 703-3336



Suivez-nous sur Facebook!













De décembre à mars, l'écocentre sera ouvert du jeudi au samedi, de 9 h à 16 h 00.

Les matières acceptées à l'écocentre sont les matériaux de construction, les gros objets non réutilisables, les appareils électroniques, les résidus verts, les résidus domestiques dangereux, les pneus, etc.

En cas de doute, consultez <u>l'outil de tri</u> disponible sur www.missionreduction.com et sur l'application mobile **MRC de Pierre-De Saurel +** (Google Play, App Store, Windows Store).

L'écocentre est situé au 3145, rue Joseph-Simard, Sorel-Tracy (sortie 135 de l'autoroute 30 – chemin du Golf) Tél.: 450 908-0784

Pécembre 2022

Dimanche	Lundi	Mardi	Mereredi	Jeudi	Vendredi	Samedi
Aucune colle	cte d'encombr	ants ants	1	2	Guignolée de rue (de 11h à 14h)	
4	5	6 Biblio (de 14h à 16h et de 19h à 20h)	7	8	9	Artiste 137, rue Principale (de 14h à 16h) (Voir p.11)
11 Fête de Noël (à 13h salle Léo- Théroux)	12	13 Biblio Conseil municipal (à 20h à la salle Léo-Théroux)	14	15	Danse Âge d'or (17h30 salle Léo-Théroux) (Voir p. 7)	17
18	19	20 Biblio	21	22	23	24 Messe de minuit
25 Joyeux Noël	26 Bureau municipal fermé	27 Bureau municipal et bibliothèque fermés	28 Bureau municipal fermé	29 Bureau municipal fermé	30 Bureau municipal fermé	31



Janvier 2023

Pimanch@	Lundi	Mardi	Mørerødi	Jøudi	Vendredi	Samçdi
1	2	3	4	5	6	7
Jour de l'an Bonne année!	Bureau municipal fermé	Bureau municipal et bibliothèque fermés	Bureau municipal fermé	Bureau municipal fermé	Bureau municipal fermé	Bureau municipal fermé
8	9	10 Biblio (de 14h à 16h et de 19h à 20h)	11	12	13	14
15 Danse Âge d'or (13h30 salle Léo- Théroux) (Voir p 7)	16	17 Biblio Conseil municipal (à 20h à la salle Léo-Théroux)	Conférence Afeas (voir p 9)	19	Café muffin avec le curé (137, rue Principale) (voir p.8)	21
22	23	24 Biblio	25	26	27	28
29	30	31	Aucune colle d'encombra = Sapin		₩ >	bac brun



COMPLICE des initiatives de sa communauté, **Desjardins** est fier d'apporter son appui aux activités de la région.

® Desjardins

450 746 7000

Coopérer pour créer l'avenir